

KÉDANGE-SUR-CANNER Faits divers

28 véhicules ont fini dans leur

Cela fait plus de trente ans que les accidents défrayent la chronique, juste devant leur propriété, à Kédange-sur-Canner. Toujours des sorties de route, qui finissent dans leur terrain. Ils en comptent près de 30 en tout ! Les époux Sommen n'en peuvent plus.

Dans l'intimité de leur salon, les époux Sommen ressortent un dossier qu'ils n'auraient jamais voulu ouvrir, épaissi par de nombreux extraits de journaux issus de la rubrique faits divers. Point commun de toutes ces coupures soigneusement consignées : leur pavillon arboré des années 1970, qui a été encore dernièrement le théâtre d'accidents de la route.

Un premier article faisant état d'un sinistre dans le virage de Kédange-sur-Canner, devant chez eux, puis un deuxième, un troisième... « Là, c'était en 1984, j'étais enceinte. Une voiture s'est retrouvée dans notre jardin, sur le toit. »

Cette année-là, on recense trois morts et un accident par mois sur ce tronçon de départementale, qui voit alors passer 7 000 véhicules par jour. L'inventaire à la Prévert mentionne également des camions retournés, bloquant le trafic durant des heures. Puis le décès du fils d'un adjoint au maire fauché par une voiture. Et ces deux chauffeurs poids lourds espagnols transportant 20 tonnes de truites, broyés dans leur cabine.

« Notre vie est en danger »

Depuis que le sculpteur marbrier et l'agent du Trésor public habitent cette maison, en 1973, la famille déplore presque une trentaine de sorties de route qui ont fini dans leur terrain, après avoir, à chaque fois, détruit leur muret en béton et granit. Heureusement, sans les toucher corporellement.

« Ça suffit !, s'emporte Alain Sommen. Je n'en peux plus, mon épouse aussi, elle est plus choquée que moi... Encore mercredi dernier, elle a vu de près le vingt-huitième véhicule venir percuter le mur qui clôt ma propriété devant cette sacrée D918. En trois jours, trois berlines ont traversé le trottoir et mon parking pour fracasser le muret et se retrouver dans le gazon ou devant ma porte d'entrée... C'est notre vie qui est en danger quand on sort ou quand je tonds ma pelouse. » Les piliers en blocs de granit sont projetés quelques fois à plus de 4 mètres.

Un calvaire qui dure pour Alain et Josiane, aujourd'hui retraités. On les sent abattus, au bord de la

résignation, car lassés de « l'impression » d'immobilisme des personnes alertées sur la situation. Une colère froide ponctue leur quotidien, car ils se sentent toujours « perdants ».

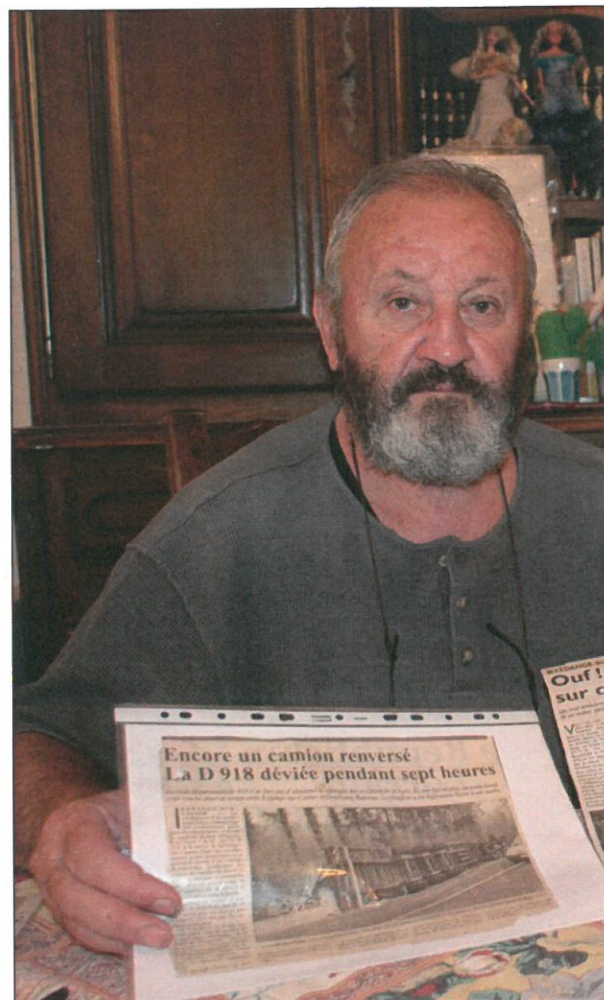
« À chaque fois, c'est le même refrain, témoigne le père de famille. Les gens nous disent "Je roulais à 50 km/h, la chaussée était glissante", ou "un camion m'a forcé de me déporter vers la droite." » Sans compter ces indélicats, ces fuyards qui ne laissent pas d'adresse mais laissent la note des réparations au couple sinistré.

La question du dédommagement

Et Alain d'appuyer : « Je vois la vitesse et l'inconscience de certains chaque jour. J'ai lancé une pétition qui n'a pas abouti. Il faut casser la vitesse. Le maire vient de lancer un diagnostic sur la D918. » Alain et sa femme espèrent une solution rapide. Car ces accidents à répétition leur coûtent cher. Moralement et financièrement. « Un jour, ma voiture et celle de mon fils ont été percutees et très endommagées. L'expert m'a donné 2 000 € ! »

« Un contournement a été réalisé à Stuckange, pourquoi pas à Kédange, où le trafic est encore plus dense ? », questionne le propriétaire. Un tel projet date des années 1930... repris par le député Aubron qui le demandait en 2002 au président du conseil général Philippe Leroy. « Tous ces faits divers, c'était hier, ça continue aujourd'hui, mais ça doit cesser demain ! », martèlent les époux Sommen.

Emmanuel CORREIA, en collaboration avec Fernand BELNER



« Tous ces faits divers, c'était hier, ça continue aujourd'hui, mais ça doit cesser demain ! », martèlent les époux Sommen. Photo RL/Julio PELAEZ

jardin : un calvaire



« En trois jours, trois berlines ont traversé le trottoir et mon parking pour fracasser le muret et se retrouver dans le gazon ou devant ma porte d'entrée... C'est notre vie qui est en danger quand on sort ou quand je tonds ma pelouse », déclare Alain Sommen, aux côtés de son épouse Josiane. Photo RL

« Je vais saisir le Département pour une analyse approfondie »



« Cette section de la RD918 est très dangereuse », reconnaît le maire. Photo RL/Julio PELAEZ

Après la série récente d'accidents survenus à la sortie de Kédange en direction de Hombourg, Jean Kieffer, maire de Kédange-sur-Canner, répond à nos questions.

28 accidents affectant la propriété des époux Sommen. Ça vous inspire quoi ?

Jean Kieffer, maire de Kédange-sur-Canner : « Cette section de la RD 918 est très dangereuse. Il y a déjà eu des morts sur cet axe sinueux à la sortie de Kédange, toujours à cause de la vitesse excessive. Cette dernière série d'accidents (trois en moins d'une semaine) n'échappe malheureusement pas à ce constat de la vitesse excessive. »

Que met en place la commune pour faire face à cette situation ?

« La commune a déjà engagé des efforts financiers très importants pour faire baisser la vitesse dans la traversée de la commune, et cet effort sera poursuivi. Les feux ne sont pas responsables de cette dernière série de dérapages, mais la perte de maîtrise des véhicules, occasionnée par le comportement des conducteurs, surtout sur chaussée glissante. Les principales causes de la mortalité sur les routes sont la vitesse, l'alcool, les stupéfiants et le téléphone. Il y a donc d'abord une responsabilité individuelle des conducteurs. »

Le tracé de la route, avec un virage, ne peut-il pas aussi expliquer ces dérapages ?

« Je vais saisir les services du Département pour une analyse approfondie de la structure routière au niveau de cette section. Les conclusions de cette étude seront rendues publiques. »

Des contrôles de vitesse seront-ils organisés ?

« Je ne cesse d'alerter les autorités sur la nécessité d'accroître les contrôles de vitesse. Mais mes collègues des communes voisines sont confrontés au même problème d'irresponsabilité de certains conducteurs. La gendarmerie ne peut pas être présente partout. »



Photo prise en 1984, à l'époque où Mme Sommen était enceinte. Une voiture s'est échouée dans le terrain du couple, après avoir démolí le muret de la maison. Photo RL/Julio PELAEZ

La Canner sauvée du vin...

In semi-remorque dans le fossé, le scénario a connu un nouvel épisode sur la RD 918 entre Kédange et Hombourg-Budange. Cette fois c'est une citerne chargée de vin qui a failli polluer les eaux de la



À l'arrière du pavillon des Sommen, la rivière Canner. Un jour, des hectolitres de Beaujolais nouveau ont failli terminer dans le cours d'eau, déversés par un camion qui s'est retrouvé sur le flanc. Juste en face de l'habitation de la famille... Photo RL/Julio PELAEZ

Rédactions
Thionville
03 82 59 14 14
lrthionville@republicain-lorrain.fr
1 place Claude-Arnault
57100 THIONVILLE

Hayange
03 82 85 51 91
lrhayange@republicain-lorrain.fr
47 rue du Maréchal-Foch
57700 HAYANGE

https://fr-fr.facebook.com/rmosellenord

https://twitter.com/rmosellenord

ALERTE INFO
Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ? contactez le
0 800 082 203
ou par mail à lrthionville@republicain-lorrain.fr